



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2001

**Marché de fourniture de micro-ordinateurs et d'imprimantes
bureautiques - Lancement d'un appel d'offres pour marché à
groupement de commandes.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

DELIBERATION D2013362001

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2001

Informatique

**Marché de fourniture de micro-ordinateurs et d'imprimantes
bureautiques - Lancement d'un appel d'offres pour marché à
groupement de commandes.**

Monsieur Gérard ZABATTA, Conseiller Municipal, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Marché de fournitures de micros-ordinateurs et d'imprimantes de la Ville de Niort arrive à son terme.

Afin de procéder aux nouvelles acquisitions pour l'année 2002 et d'assurer le déploiement de matériels uniformes, il est proposé de lancer une procédure d'appel d'offres visant à passer un marché à groupement de commandes dont les membres du groupement seront d'une part la Ville de Niort et d'autre part, la Communauté d'Agglomération de Niort.

Chaque collectivité passera ensuite son propre marché avec le fournisseur dont l'offre aura été retenue.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes autorisant le lancement de l'appel d'offres.

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)